



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Document de séance

18.3.2015

B8-0312/2015

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement
sur les risques pour les citoyens européens de l'assouplissement quantitatif

Mara Bizzotto

RE\1055499FR.doc

PE552.295v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

B8-0312/2015

Proposition de résolution du Parlement européen sur les risques pour les citoyens européens de l'assouplissement quantitatif

Le Parlement européen,

- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que le 9 mars, la Banque centrale européenne (BCE) a lancé son programme d'assouplissement quantitatif, dont l'objectif est d'acquérir des titres d'État, des obligations d'institutions européennes, des créances titrisées ou des obligations garanties émises dans les pays de la zone euro pour un montant total de 60 milliards d'euros chaque mois jusqu'en septembre 2016;
- B. considérant qu'en annonçant cette manœuvre, Mario Draghi, gouverneur de la BCE, qui est un organisme supranational, a déclaré que les risques de l'opération seront supportés par les banques centrales qui sont, elles, des institutions nationales;
- 1. invite la Commission à élaborer une étude pour analyser tous les scénarios quant aux risques d'une telle manœuvre de politique monétaire.